



# TOURNOI REGIONAL DE TENNIS DE TABLE

Homologation N° 35 xxxxxxxxxx

Le lundi 6 avril 2015

Organisé par le Club T.T.H.V. ( n° 07350122 )

## Article 1

Le tournoi débutera à **9 h 00**, le **lundi 6 avril 2015**, Salle Nominoë, rue Julien Neveu à **NOYAL SUR VILAINE ( Plan joint )**.

Le pointage commencera à 8 H 15 pour le Tableau 5 - 10.

Tout joueur non présent, 10 minutes après son appel à la table, sera éliminé.

## Article 2

- a) Les règlements en vigueur seront ceux de la FFTT.
- b) Le Juge-arbitre sera **M. X**. Il réglera les litiges et les cas non prévus dans le présent règlement.
- c) Une tenue correcte sera exigée dans la salle : survêtement, short, maillot, chaussures de sport en salle. Le Juge-Arbitre est habilité à prendre les mesures nécessaires envers tout joueur dont l'attitude ne serait pas conforme au règlement ou à la déontologie du tennis de table.
- d) La **licence 2014 - 2015 / phase 2**, est **OBLIGATOIRE** et sera **exigée** pour toutes et tous.

## Article 3

- a) Le tournoi comportera 4 tableaux en simple + un tableau en double **(1)**:

**Tableau N° 1 : de 13 à 17 à 11 h 30**

**Tableau N° 2 : de 5 à 14 à 9 h 30**

**Tableau N° 3 : de 5 à 12 à 10 h 30**

**Tableau N° 4 : de 5 à 10 à 9 h 00**

**Tableau N° 5 : de 5 à 9 Féminin à 14 h 00**

**Tableau N° 6 : Double** (3000 maximum par addition des points des 2 joueurs) **(1)**

*Inscriptions du tableau n° 6 (doubles) le jour même*

**(1) Ce tableau n'aura lieu seulement qu'en fonction de l'avancement des Tableaux en simple...  
Si ces rencontres perdurent, le Tableau Double ne pourra avoir lieu (décision du Juge Arbitre).**

- b) Les épreuves se dérouleront par poules (sauf pour les doubles) de 3 ou 4 joueurs au premier tour, et ensuite, par élimination directe. En fonction du nombre de joueurs par tableau, 1 ou 2 joueurs seront qualifiés par poule (2 joueurs par poule de 4).
- c) Les parties se dérouleront en 3 manches gagnantes, sauf les finales qui pourront se dérouler en 5 manches gagnantes, en fonction de l'horaire.
- d) Les gagnants de chaque poule devront ramener la feuille de match, signée des autres joueurs, la balle et le stylo à la table d'arbitrage.

#### **Article 4**

- a) Les montants des inscriptions par tableau seront précisés sur les affiches envoyées aux clubs.
- b) Les **engagements à minima**, (et les règlements joints, libellés à l'Ordre TTHV), **devront nous parvenir par courrier (ou Courriel) avant le vendredi 3 avril 2015 à :**

**Christophe BREGERE**      Tel : 06 84 32 61 17 - [cbregere@wanadoo.fr](mailto:cbregere@wanadoo.fr)  
 8,allée des roseaux  
 35690 ACIGNE

**Jérôme COUDRAIS**      Tél. : 06 82 35 41 15 - [jerome\\_coudrais@yahoo.fr](mailto:jerome_coudrais@yahoo.fr)  
 3,rue Alfred Jarry  
 35690 ACIGNE

**Claude LOUIS**      Tél. : 06 79 99 41 84 - [cl35530@gmail.com](mailto:cl35530@gmail.com)  
 6, rue du Chaussin  
 35 NOYAL SUR VILAINE

- c) Ils seront accompagnés du listing des joueurs comportant NOM, Prénom, Club et son N° d'affiliation, N° de Licence, Points en Seconde Phase du Championnat 2014- 2015, ainsi que le (ou les) Tableau(x) choisi(s) (**deux tableaux au maximum par joueur**) (1),  
 [ Laissez nous aussi un contact : Nom, Prénom, Tél port. ou fixe, @, ...  
 ... dans le cas où l'on aura besoin de vous recontacter. ]

#### **Article 5**

- a) Il est rappelé, conformément au règlement en vigueur (§ 3.2.4 Collage des revêtements), l'Interdiction des colles avec Solvants Organiques Volatiles.
- b) Le comité organisateur décline toute responsabilité civile ou pénale pour les accidents corporels, matériels, ainsi que pour les vols et pertes dont pourraient être victimes les joueurs ou les spectateurs.
- c) Dans tous les cas de détérioration à l'intérieur des installations sportives du club, les frais de réparation seront à la charge de celui ou celle qui en sera l'auteur.

LE COMITE D'ORGANISATION